



HAL
open science

Une approche de la société chinoise

Michel Cartier

► **To cite this version:**

Michel Cartier. Une approche de la société chinoise : les données du recensement de juin 1982. *Études Chinoises*, 1985, 6 (1), pp.91-118. halshs-00178558

HAL Id: halshs-00178558

<https://shs.hal.science/halshs-00178558>

Submitted on 11 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE APPROCHE DE LA SOCIÉTÉ CHINOISE LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE JUIN 1982

Michel Cartier

La publication des premières séries de résultats du Troisième recensement chinois n'intéresse pas seulement les démographes. Les quelque 480 pages de tableaux que compte le volume de l' "Echantillon au dixième" (1), complétées par les séries relatives à la fécondité et au mariage féminin de la grande "Enquête au millième" (2), constituent en réalité une mine d'informations statistiques permettant de replacer de nombreux phénomènes tant démographiques que sociaux ou économiques dans une perspective de trente à cinquante ans. Il sera désormais difficile d'écrire sur les trois ou quatre dernières décennies sans s'y référer ou, au moins, confronter les sources classiques avec les multiples données qui peuvent en être induites. L'exploitation de ces sources nouvelles ne fait que commencer. Il serait pour le moins présomptueux d'en tirer dès aujourd'hui des conclusions remettant en cause les résultats de la recherche récente sur la Chine moderne. Les brèves considérations qui suivent n'ont d'autre ambition que d'attirer l'attention des spécialistes peu au fait des techniques démographiques sur la richesse de cette documentation.

Nouvelles perspectives sur l'évolution démographique

Les grands traits de l'évolution démographique des trente dernières années étaient connus. On savait, depuis la renaissance des études sur la population, vers 1979,

que la Chine populaire n'avait pas traversé les phases classiques d'une "transition démographique" caractérisée par des baisses, décalées, de la mortalité puis de la natalité, mais qu'elle était passée par une succession de vagues de natalité alternant avec des baisses brutales de fécondité qui ont conféré à la pyramide des âges une allure chaotique. Sans doute les données plus complètes des trois recensements de 1953, 1964 et 1982, qui viennent d'être portées simultanément à la connaissance des spécialistes, apportent-elles du nouveau en ce qui concerne, par exemple, l'évolution des taux de masculinité et de survie, permettant de détecter un certain nombre d'incohérences qui conduisent à se poser des questions sur la qualité réelle de l'enregistrement de l'état-civil (3). Elles ne modifient néanmoins pas radicalement l'image de l'évolution générale des trente dernières années, mais en précisent les contours : réévaluation en hausse des pertes, par surmortalité et déficit de natalité, de la crise des "années noires", meilleure compréhension des mécanismes ayant entraîné une chute rapide de la natalité dans la première moitié de la décennie soixante-dix, puis sa remontée au cours de la "mini-vague de natalité" enregistrée en 1981 et 1982, à la grande surprise de nombreux démographes.

Avant de chercher à repérer ce qui se cache derrière ces fluctuations brutales et d'évaluer l'impact des variations d'effectifs de générations sur les processus d'industrialisation et de modernisation mis en route voici une trentaine d'années, il n'est pas sans intérêt de s'arrêter quelque temps sur l'évolution démographique de la première moitié du XX^e siècle. On sait que les démographes sont divisés sur le crédit à accorder aux estimations officielles de la période républicaine. Dès les années trente, les experts avançaient des chiffres variant entre 400 et 500 millions, et les résultats du "recensement" de 1946 - 454 millions d'habitants - présentent avec les chiffres de 1953 des différences telles qu'on hésite à les utiliser. Toutefois, s'il est clair que les données chiffrées de la première moitié du XX^e

siècle doivent être réévaluées en hausse, les estimations proposées varient suivant les méthodes employées mais, également, selon les présupposés idéologiques qui les sous-tendent.

Le schéma le plus souvent adopté dans les études se rapportant à la période moderne est celui d'une crise du XIX^e siècle suivie d'une récupération et d'une croissance. Vers 1900, la Chine aurait une population en gros comparable au niveau le plus élevé d'avant la Guerre de l'Opium, c'est-à-dire entre 400 et 440 millions d'habitants. On enregistrerait ensuite une accélération de la croissance naturelle qui avoisinerait 1% pendant les meilleures années de la "décennie de Nankin". La population totale serait de l'ordre de 480 à 500 millions au milieu des années trente. La Guerre sino-japonaise entraînerait non pas une diminution de la population, mais une décélération de la croissance. Au moment de la prise du pouvoir par Mao Zedong, le pays compterait environ 540 millions d'habitants.

Cette reconstruction a été récemment récusée par Peter Schran dans un article (4) qui ne semble pas avoir retenu suffisamment l'attention des spécialistes. Le point de départ de sa reconstitution du mouvement de population est la constatation de l'insuffisance documentaire relative à la crise du XIX^e siècle. Peut-on, en effet, admettre que les guerres et calamités de la seconde moitié du siècle dernier aient provoqué la disparition de dizaines de millions d'hommes ? Si les pertes de la fin des Qing ont été moins lourdes qu'on ne le pense couramment, il faut que le niveau de population du début de notre siècle ait été nettement plus élevé que ne le laissent croire les estimations habituelles. P. Schran n'hésite pas à attribuer à la Chine des environs de 1900 une population voisine de 500 millions. Il est amené, en conséquence, à relever la courbe du XX^e siècle et à répartir plus ou moins uniformément le gain de 80 millions enregistré entre le début du siècle et le recensement de 1953.

Le choix de l'une ou de l'autre de ces deux reconstitu-

tions n'est pas une simple affaire de technique démographique. Il est en réalité très important de pouvoir déterminer si les progrès économiques de la période républicaine, et plus spécialement de la "décennie de Nankin", ont eu pour arrière-plan une situation de croissance démographique ou, au contraire, une quasi-stagnation de la population. N'oublions pas que les modèles "croissants", qui se fondent sur des observations réalisées autour de 1930, postulent des taux de croissance naturelle pouvant atteindre 1% par an, donc un accroissement relativement rapide dans les conditions de l'époque, alors que le schéma proposé par P. Schran implique une augmentation annuelle moyenne de l'ordre de 3 pour mille ! Dans le premier cas, il n'est pas interdit de considérer que la croissance démographique alimentait la crise des structures et que les gains réalisés dans le domaine économique, au demeurant mal répartis dans la population, étaient pratiquement annulés. Dans le second, il ne serait pas absurde de postuler une situation de développement, l'accroissement de la population servant en particulier à alimenter des courants d'émigration (5).

Un examen attentif des diverses données publiées depuis un ou deux ans permet-il de trancher dans un sens ou dans l'autre ? La publication simultanée des trois pyramides des âges de 1953, 1964 et 1982, ainsi que des résultats des enquêtes sur l'évolution du mariage et de la fécondité, nous donne l'occasion de rouvrir un dossier qui paraissait clos depuis les travaux réalisés à partir des seules données, fragmentaires, du recensement de 1953 par des techniciens aussi habiles que J. Aird et Ishi Yoshikuni (6).

Une première question doit être résolue : peut-on s'en tenir aux chiffres des recensements ? On sait que la pyramide des âges abrégée qui constituait la principale source d'information disponible à l'époque où furent publiés les résultats du recensement de 1953 suscitait des doutes sérieux chez les démographes et ce, pour deux raisons : l'absence d'environ 15 millions d'individus

recensés, et des fluctuations curieuses des taux de masculinité correspondant aux diverses tranches d'âge. Calant ces données sur ce que l'on connaissait à l'époque de l'évolution antérieure de la population chinoise et de sa structure par âges, les deux démographes sus-nommés avaient proposé des reconstitutions de la pyramide des âges de 1953 qui servirent, pendant une vingtaine d'années, de base à des modèles d'évolution et à des projections de la population chinoise. Dans un cas comme dans l'autre, les corrections aboutissaient à élargir la base et à effiler la pointe de la pyramide officielle, donc de lui donner une allure plus délibérément "croissante". C'est ainsi que nos auteurs ajoutaient une quarantaine de millions de jeunes de 0 à 35 ans, augmentation qu'ils compensaient par des retraits de 20 à 30 millions de personnes âgées de plus de 35 ans. Ce n'est pas ici le lieu de discuter de la validité d'une telle démarche. On notera, néanmoins, que la comparaison minutieuse des effectifs d'une même génération lors des recensements de 1953, 1964 et 1982 fait ressortir une cohérence suffisante des trois séries pour que l'on accepte la distribution des âges de 1953, moyennant tout au plus quelques aménagements de détail destinés à compenser des omissions flagrantes - adolescentes de 10 à 16 ans et jeunes hommes de 16 à 30 ans, dont seraient exclus en particulier les militaires -, ou à atténuer les attractions à certains âges. Il apparaît, en revanche, tout à fait injustifié de promener plusieurs dizaines de millions d'individus d'une extrémité à l'autre de la pyramide des âges et de recomposer une image de la population de 1953.

L'un des points qui peut avoir incité J. Aird ou Ishi Yoshikuni à rajeunir sensiblement l'ensemble de la population de 1953 était l'importante différence d'effectifs constatée entre le groupe des 0-4 ans (89 millions) et celui des 5-9 ans (62 millions). Ne disposant alors ni d'une ventilation par année ni de termes de comparaison, nos deux auteurs ont pensé qu'il était nécessaire de lisser la pyramide. Nous savons maintenant que cette

différence s'expliquait par un saut sensible entre la génération des 4 ans (14,5 millions) et celle, immédiatement postérieure, des 3 ans (16,5 millions), saut qui n'a rien de surprenant si l'on prend en ligne de compte le *baby-boom* d'après 1949 et l'augmentation des chances de survie liée au retour à la paix. Il est donc tout à fait naturel que la pyramide des âges de 1953 présente un net renflement à sa base. Si nous éliminons cette particularité en effaçant ce renflement, nous ne pouvons manquer de constater l'étonnante convergence de cette pyramide lissée et de la répartition par âges telle qu'elle ressortait des données de l'enquête de Buck (7). Le Tableau I fait apparaître cette convergence.

Tableau I : Répartition par âges, 1930 et 1953

Groupe d'âge	Effectif (millions)	%	% 1930 (Enquête Buck)
0-9 ans	143	25	25
10-19 ans	110	19,3	19,3
20-29 ans	95	16,6	17
30-39 ans	75	13,2	13,8
40-49 ans	62	10,9	11,4
50 ans et +	87	15,3	13,5

La très grande similitude des deux pyramides, au moins pour les âges inférieurs à 50 ans, suggère que nous avons, selon toute vraisemblance, affaire à une *population stable*, c'est-à-dire une population dont les divers paramètres - espérance de vie à la naissance, quotients de mortalité et de natalité - sont constants ou n'ont varié que dans des proportions négligeables. Or, il est bien connu que les divers paramètres démographiques d'une population stable sont liés entre eux par une loi simple. Dans le cas d'une population stationnaire, le niveau de natalité-mortalité s'établit à hauteur d'une valeur égale à 1000 divisé par l'espérance de vie ;

dans le cas des populations stables, cette valeur constitue le point de référence autour duquel s'ordonnent symétriquement natalité et mortalité.

A l'époque de l'enquête de Buck, l'espérance de vie à la naissance des Chinois était estimée à 34 ans et le taux de croissance moyen à 1%. Si nous appliquons à ces données les principes de calcul définis plus haut, le point de référence devrait s'établir autour de $1000 : 34 = 29,4$. Natalité et mortalité devraient avoisiner respectivement 35 et 25. Or la même enquête donnait de ces deux variables des estimations un peu plus élevées, de l'ordre de 38 et 28 pour mille. Nous avons lieu de penser que l'espérance de vie à la naissance était alors surévaluée et qu'il conviendrait de la ramener à une valeur en tout état de cause inférieure à 32 ans (8). Nous pouvons, néanmoins, à titre d'hypothèse, construire un tableau répondant aux caractéristiques suivantes : espérance de vie à la naissance = 32 ; Natalité = 38 ; Mortalité = 28 (Tableau II).

Tableau II : **Croissance annuelle = 1%**

Année	Population (millions)	Naissances (millions)	Surv. en 1953 (millions)	%
1948	535	20,3	14	69
1943	509	19,3	10,8	56
1933	461	17,5	10,2	58
1923	417	15,8	7,9	50
1913	378	14,3	6,9	48

Ce tableau suscite plusieurs commentaires. On note tout d'abord que les chiffres de population correspondent en gros aux estimations officielles de l'époque, au moins en ce qui concerne la période 1913-1933. Il est par ailleurs clair qu'il manque totalement de cohérence interne, en particulier pour ce qui est des niveaux de survie aux divers âges. De plus, bien que l'espérance de vie ait été diminuée par rapport aux estimations de 1930, les pourcentages de survivants sont nettement

plus élevés que sur le tableau proposé dans l'enquête de Buck (64% de survivants à 5 ans ; 54% à 20 ans ; 44% à 40 ans). Les données du Tableau II correspondraient à une espérance de vie supérieure à 35 ans. Dans ces conditions, les taux de natalité et de mortalité devraient s'établir autour de 23 et 33 pour mille.

Nous sommes donc conduit à donner la préférence à des modèles caractérisés par un niveau d'espérance de vie plus faible et des taux de natalité et de mortalité plus rapprochés. Si nous nous en tenons à une natalité de l'ordre de 40 pour mille, ordre de grandeur généralement accepté comme reflétant la fécondité chinoise "traditionnelle", l'espérance de vie à la naissance devait se situer au dessous de 27 ans. Les deux tableaux qui suivent sont donnés également à titre d'hypothèses de travail. Le Tableau III prend en compte les éléments de reconstruction de la courbe de population proposée par P. Schran ; le Tableau IV s'inspire d'un modèle théorique extrait des tables-types de Coale et Demeny ayant les caractéristiques suivantes : espérance de vie = 24 ; croissance annuelle = 5 ; natalité = 41 ; mortalité = 36.

Tableau III : **Modèle quasi-stationnaire de Schran**

Année	Population (millions)	Naissances (millions)	Surv. en 53 (millions)	%*
1948	575	23,6	14	59,3 (54)
1943	562	23	10,8	47 (51)
1933	550	22,5	10,2	45 (47)
1923	525	21,5	7,9	36,7 (40)
1913	500	20,5	6,9	33,6 (34)

Tableau IV : **Croissance annuelle = 0,5%**

Année	Population (millions)	Naissances (millions)	Surv. en 53 (millions)	% *
1948	535	22	14	63,6 (54)
1943	522	21,4	10,8	50,4 (51)
1933	497	20,4	10,2	50 (47)
1923	473	19,4	7,9	40,7 (40)
1913	450	18,4	6,9	37,5 (34)

* Entre parenthèses : taux théorique de survivants

Il semble à première vue difficile de trancher entre ces deux modèles, puisque les taux de survie relevés dans le Tableau IV apparaissent d'une manière générale un peu supérieurs aux taux correspondant à une espérance de vie de 24 ans, mais que, d'autre part, les pourcentages impliqués par les chiffres de Schran y sont inférieurs, en particulier en ce qui concerne les classes les plus âgées. Or, les deux tableaux postulent en réalité des niveaux d'espérance de vie à la naissance, donc de survie, très voisins. Si l'on prend en ligne de compte le fait que la distribution par âges générée par le modèle à 5 pour mille de croissance annuelle est très proche des pyramides des âges de 1930 et de 1953, au moins en ce qui concerne les générations âgées de 10 à 50 ans, la préférence semble devoir être accordée au second tableau. Un argument supplémentaire peut être tiré de la comparaison des évolutions des taux de survie entre 1953 et 1982 calculés à partir des données des trois recensements de 1953, 1964 et 1982 (Tableau V).

Tableau V : **Evolution des taux de survie de 1953 à 1980**
(en %)

Age	Modèle de Schran			Modèle à croissance 5/1000		
	1953	1964	1982	1953	1964	1982
10 ans	47	90	93	50	90	93
20 ans	45	49	92	50	52	92
40 ans	36	41	47	40	45	50
60 ans	22	22	29	25	24	33

Il ne fait guère de doute que l'apparente immobilité des taux de survie de 1953 et 1964 a de quoi surprendre. La faiblesse de la progression enregistrée si nous suivons le modèle de Schran est peu compatible avec le recul de la mortalité. En conclusion, si aucune des deux reconstitutions n'est réellement satisfaisante, il semble bien que l'on doive accorder une certaine crédibilité à une courbe de population passant par les valeurs suivantes : 430-450 millions vers 1910 ; 480-500 millions entre 1930 et 1933 ; 540 millions en 1950. La Chine aurait donc gagné un centaine de millions d'habitants entre le renversement de la dynastie des Qing et la fondation de la République populaire, soit une progression moyenne annuelle de l'ordre de 5 pour mille. Le niveau de peuplement des premières années du XX^e siècle aurait été finalement comparable à celui de 1850, dans la mesure du moins où nous pouvons accorder du crédit aux chiffres de population tirés de la série des *baojia*. La crise du XIX^e siècle aurait bien provoqué une catastrophe démographique...

Une lente évolution des comportements

Les très nombreuses péripéties politiques et institutionnelles de l'histoire chinoise récente devraient avoir profondément perturbé les comportements. Guerres, famines, modifications des lois sur le mariage, sans compter les innombrables "mouvements" (*yundong*) qui se sont succédé à un rythme rapide depuis plus de trente ans, ces facteurs se lisent-ils sur les courbes de natalité et de nuptialité ? Le dépouillement des données du recensement et des enquêtes connexes comme la grande enquête au millième sur la fécondité nous fournit l'occasion de mesurer pour ainsi dire *in vitro* l'impact des événements ou des tentatives faites pour extirper les habitudes héritées du passé. Une première constatation, d'ordre méthodologique, doit nous inciter à une certaine circonspection. Les enquêtes sur la fécondité remontent dans certains cas aux femmes de la génération de 1914,

qui avaient donc atteint 67 ou 68 ans au moment où les questionnaires leur étaient soumis. Or, nous venons de constater que seule une faible proportion des Chinois nés au début de la période républicaine sont encore en vie. On peut présumer que, quel que soit le modèle d'évolution démographique que nous choissions, la proportion des survivants du début des années vingt n'excéderait par un tiers. Les femmes parvenues à l'âge de 60 ans sont-elles véritablement représentatives de leur génération ? Même en tenant compte du fait que la structure de mortalité de l'époque ne laissait arriver à l'âge du mariage que la moitié des filles nées 15 à 20 ans plus tôt, 30 à 40% de celles qui ont conclu une union ont disparu dans l'intervalle. Les démographes chinois ont choisi de négliger ce biais. Il nous semble peu prudent de les suivre. Nous nous en tiendrons donc à l'exploitation des séries postérieures à 1949 qui concernent, elles, les femmes nées à partir des années trente.

L'enquête de Buck, réalisée à partir d'un échantillon restreint mais représentatif (9), nous fournit un terme de comparaison commode. Les pages qui suivent traiteront, sommairement, de la nuptialité, de l'âge au mariage des jeunes filles et de l'évolution de la fécondité.

1. *Universalité du mariage*

A l'époque où Buck constituait son échantillon, le mariage était pratiquement universel. Le taux de célibat définitif ne dépassait pas 2 à 3% chez les hommes et pouvait être considéré comme nul dans le cas des femmes. Le mariage était généralement terminé par la mort de l'un des conjoints, le divorce, ou le veuvage dans le cas des jeunes femmes, donnant fréquemment lieu à un remariage. Ce n'est donc qu'au delà de 40 ans pour les femmes, et de 45 ans chez les hommes, que la proportion des individus ne faisant pas partie d'un couple dépasse 10%.

Notre documentation ne nous permet pas de reconsti-

tuer l'évolution de la situation année par année depuis 1950, puisque nous ne disposons que d'une seule source : la répartition par âges des statuts matrimoniaux au moment du recensement de 1982. L'impression que l'on retire de la comparaison de ce document avec les données de Buck est celle d'une grande stabilité. Côté hommes, le célibat demeure rare : 9% des hommes âgés de 30 à 34 ans ; 6,8% entre 35 et 40 ans ; 5,7% entre 40 et 44 ans ; 4,3% entre 45 et 49 ans ; 3% seulement au delà de 50 ans. Les femmes se marient nettement plus tôt et le célibat définitif reste exceptionnel. On ne compte que 6,3% de femmes célibataires à 26 ans. Elles sont seulement 1,3% à 29 ans et le pourcentage descend au-dessous de 1% passée la trentaine. En dépit des "vagues de divorce" (10) qui auraient suivi la promulgation de la loi sur le mariage de 1950 et certaines des grandes "campagnes" politiques - on pense tout spécialement aux désordres de la Révolution culturelle -, le nombre des divorcés et divorcées est extraordinairement bas. En 1982, on ne comptait que 10 hommes divorcés pour mille contre seulement 2,5 femmes pour mille. Les proportions varient évidemment avec l'âge. Les divorcées représentent 3 pour mille de l'effectif des femmes mariées entre 25 et 44 ans, 3,6 pour mille entre 45 et 49 ans, 5,7 pour mille entre 50 et 59 ans, et 8,8 pour mille au delà de 60 ans. On relève une progression du même ordre pour les hommes, mais à un niveau nettement supérieur : 7 pour mille à 29 ans ; 9,4 pour mille entre 30 et 34 ans ; 1,3 % de 35 à 39 ans ; 1,7% entre 40 et 44 ans ; plus de 2% au delà de 45 ans. A âge égal, la proportion des divorcés est donc deux à quatre fois supérieure à celle des divorcées.

La situation est un peu différente dans le cas du veuvage. Les veuves de 1982 sont certes beaucoup moins nombreuses que leurs consœurs de 1930, surtout en ce qui concerne les plus jeunes. Elles ne représentent, ainsi, que 3% de l'effectif des femmes mariées de 40 à 44 ans, contre environ 16% dans l'échantillon de Buck.

Les proportions, néanmoins, s'accroissent rapidement avec l'âge au delà de 45 ans : 6,6 veuves pour 100 femmes mariées de 45 à 49 ans ; 21 pour le groupe des 50 à 59 ans ; 125 pour celui des femmes de plus de 60 ans, taux qui se rapprochent de ceux qui étaient enregistrés vers 1930 - respectivement 30, 60 et 200 veuves pour 100 femmes mariées. Les pourcentages de veufs demeurent, en revanche, nettement moins élevés. On ne compte que 4,4 veufs pour 100 hommes mariés âgés de 45 à 49 ans ; 9,8 dans la classe d'âge des 50-59 ans, et 35 au delà de 60 ans, proportions inférieures de plus de la moitié à celles qui étaient constatées autour de 1930 - respectivement 14, 24 et 60. L'accentuation de la différence entre les sexes tient sans doute à plusieurs facteurs, tels qu'une progression plus marquée de l'espérance de vie chez les femmes, les écarts d'âge entre époux et, peut-être, des comportements variés en ce qui concerne le remariage. Les remariages, habituels dans le cas des jeunes veuves, deviendraient rares au delà de 45 ans. Il serait, en revanche, plus facile à des veufs relativement âgés de convoler en secondes noces.

En résumé, du fait de l'allongement de l'espérance de vie, de la rareté du célibat définitif, et de la tendance au remariage des veufs et des divorcés, la proportion des hommes et femmes de 25 à 45 ans vivant en couple se serait légèrement modifiée, ainsi que le montre le Tableau VI.

Tableau VI : **Proportions de personnes ayant un conjoint (en %)**

Groupe d'âge	Hommes		Femmes	
	1930	1982	1930	1982
25-29 ans	78	76	96	94
30-34 ans	86	89	95	98
35-39 ans	86	91	91	98
40-44 ans	86	90	86	97

2. *Recul de l'âge du mariage*

On sait que la tradition chinoise encourageait les mariages précoces. Si l'on se reporte aux données de l'enquête de Buck, qui fournit un tableau de la ventilation des âges au mariage pour les garçons et les filles par tranches de cinq ans, on voit que 7% des garçons et 9% des femmes contractaient mariage avant l'âge de 15 ans. Le mariage était légèrement plus précoce pour les filles : 72% d'entre elles convolaient entre 15 et 19 ans et l'âge moyen se situait à 18,2 ans. Une minorité attendait d'avoir passé le cap des 20 ans : environ 17% étaient mariées entre 20 et 24 ans contre seulement 2% à un âge plus élevé. L'âge moyen des garçons était de 20,5 ans ; la plupart des unions avaient donc lieu autour de cet âge : 46% entre 15 et 19 ans contre seulement 32% entre 20 et 24 ans. Un nombre appréciable d'hommes contractaient des mariages plus tardifs. Ils étaient en effet 14% à prendre femme passé l'âge de 25 ans.

Si le dépouillement du recensement de 1982 nous fournit une sorte de photographie des statuts matrimoniaux des hommes et des femmes dans les diverses tranches d'âge, l'enquête sur la fécondité permet en outre de reconstituer l'évolution de la nuptialité féminine pendant trois décennies. Globalement, le recensement fait ressortir un fort retard de l'âge au mariage tant chez les hommes que les femmes. Côté hommes, les proportions de célibataires sont les suivantes : 99% pour les 15-19 ans ; 72% dans le groupe des 20-24 ans ; 24% chez les 25-29 ans. Côté femmes, on compterait plus de 95% de jeunes filles dans le groupe des 15-19 ans ; 47% dans celui des 20-24 ans ; il y aurait encore 6% de femmes non mariées entre 25 et 29 ans.

Les tables de nuptialité publiées en annexe de l'enquête de fécondité de 1981 nous permettent de suivre année par année l'évolution de la nuptialité des femmes âgées de 15 à 49 ans entre 1950 et 1981 et, de cette manière, nous disposons d'informations suffisantes pour

reconstituer le comportement des générations nées entre 1935 et le début des années soixante-dix. Il est nécessaire, cependant, d'utiliser ces données avec une certaine circonspection dans la mesure où les taux cumulés de mariage calculés à partir de ces tableaux ne recoupent pas parfaitement les informations tirées du recensement. Le Tableau VII nous donne une idée de ces divergences.

Tableau VII : Taux cumulés de nuptialité en 1981-1982

Génération	% de femmes mariées lors de l'enquête de 1981	% de femmes mariées en 1982
	1962	18,8
1961	32,8	37,5
1960	38,6	51,4
1959	58,2	66,9
1958	71	80
1957	90,2	88
1956	96,8	93,2
1955	93,6	96,6
1954	98,1	97,8
1953	96,2	98,6

On note, d'autre part, une légère sous-évaluation de la proportion des femmes mariées dans l'enquête et, d'autre part, de curieuses variations aux âges les plus élevés. On en retire l'impression générale que les données de l'enquête de 1981 ne sont pas entièrement fiables puisqu'au delà de 30 ans, âge auquel on peut considérer que la quasi-totalité des femmes sont mariées, les taux cumulés observés varient de 93 à 103% ! Il semble vraisemblable d'attribuer ces variations à une relative incertitude des personnes interrogées quant à leur âge au moment de leur mariage (11). Cela étant, il n'en demeure pas moins vrai que nous sommes en droit d'exploiter les données de l'enquête de fécondité pour cerner les modifications de comportement surve-

nues au cours des trente dernières années.

Afin de pouvoir comparer l'évolution de la nuptialité génération par génération entre 1950 et 1981, nous avons commencé par construire un tableau synthétique donnant en abscisse les taux de nuptialité par année d'âge et en ordonnée toutes les générations s'étant succédé au cours de la période en cause. Les générations situées aux extrémités du tableau ne sont observables que pendant un temps limité. C'est ainsi que les femmes nées en 1925, qui ont atteint 25 ans à la date où débute l'observation, ne peuvent être observées qu'au delà de cet âge tandis que les jeunes filles nées en 1961 ne sont représentées que jusqu'à leur vingt-et-unième année. Dans la mesure, cependant, où la quasi-totalité des femmes est concernée par le mariage, il est possible, dans le cas des générations les plus âgées, d'obtenir ainsi des évaluations des taux cumulés de mariage avant le moment de la première observation et d'enregistrer le début de la courbe de nuptialité des filles les plus jeunes. Nous sommes ainsi en mesure de suivre une quarantaine de générations.

La structure de nuptialité des générations ayant dépassé 15 ans en 1950 nous apparaît remarquablement stable et conforme dans ses grandes lignes au modèle tiré de l'enquête de Buck : 10% seulement des femmes nées entre 1925 et 1935 auraient contracté leur union au delà de 22 ans et plus de la moitié d'entre elles étaient pourvues d'un époux dès 19 ans. L'enquête de fécondité ne fournissant aucune indication sur la nuptialité très précoce - au-dessous de 15 ans -, nous sommes réduits sur ce point à des conjectures. Les taux cumulés de nuptialité pour les âges supérieurs à 15 ans des générations nées entre 1935 et 1940 se situent aux alentours de 95% ; on peut admettre que la proportion des jeunes filles mariées avant 15 ans n'excédait pas 4%, soit une proportion nettement inférieure aux 9% de l'époque de l'enquête de Buck. Sans doute faut-il y voir un effet de la nouvelle législation sur le mariage.

L'image d'ensemble qui ressort du Tableau VIII est

celle d'un relèvement progressif de l'âge au mariage se traduisant par un glissement vers la droite des taux les plus élevés. Pour toutes les générations nées avant 1939, les taux les plus élevés sont concentrés entre 16 et 19 ans. La pointe de la nuptialité se situe entre 18 et 20 ans pour les générations nées vers 1950. Cinq générations plus tard, on se marie surtout entre 21 et 24 ans !

Tableau VIII : **Proportions de femmes mariées à divers âges**
Taux cumulés
(en %)

Génération	18 ans	20 ans	22 ans	25 ans
1925				97
1930			93	97
1935	61	81	91	97
1940	49	71	87	96
1945	48	68	81	94
1950	28	55	71	85
1955	17	33	54	91
1960	7	23		

L'évolution n'est donc pas uniforme. Le recul de l'âge du mariage entraîne, en effet, un allongement de la période au cours de laquelle les jeunes femmes contractent leur première union et, par conséquent, une baisse marquée des taux de nuptialité aux âges sur lesquels se concentraient auparavant les mariages. Ce n'est que très progressivement que l'élimination des unions précoces détermine une remontée des taux aux âges jugés désormais plus propices à la conclusion des mariages.

Il est donc nécessaire de bien distinguer selon les générations. Le comportement des jeunes femmes nées avant 1933, qui ont dépassé 18 ans au moment où nous pouvons commencer l'observation, n'est pour ainsi dire pas modifié. Les changements ne débutent en effet

qu'avec la génération née en 1936, qui atteint 15 ans au moment précis où la nouvelle loi sur le mariage entre en vigueur. Les unions les plus précoces sont alors éliminées. L'entrée plus tardive dans la tranche d'âge convenant à la formation des couples entraîne un déplacement vers la droite des taux de nuptialité les plus élevés. Cependant, comme par le passé, la quasi-totalité des femmes sont pourvues d'un époux avant 25 ans. C'est seulement à compter de la génération née en 1940 que le retard devient sensible : l'âge moyen au mariage a alors reculé d'un an. Il faut attendre, néanmoins, encore sept ou huit générations pour que les unions tardives se multiplient. On compte plus de 5% de mariages contractés au delà de 25 ans à partir seulement de la génération née en 1948. Les générations nées dans les années cinquante se caractérisent par une nuptialité particulièrement tardive : la proportion des filles mariées avant 18 ans tombe alors nettement au-dessous de 20% de l'ensemble. Le déplacement des taux de nuptialité vers la droite passe par un maximum avec la génération née en 1957 ; la proportion des jeunes filles se mariant avant 20 ans n'est plus que de 17% et les unions apparaissent concentrées dans la tranche d'âge 21-24 ans (55% de l'ensemble de la génération). Nous assistons, dans les toutes dernières années, à une curieuse remontée de la nuptialité qui correspondrait tout ensemble à un rajeunissement des mariées et à un resserrement de la période au cours de laquelle sont contractées les unions. Ce phénomène, qualifié par les autorités chinoises de "vagues de mariages", est mis en relation avec la nouvelle législation de 1980. Ainsi que le souligne G. Calot, il semble en réalité qu'on ait affaire à un renversement de tendance dont il est encore trop tôt pour dire s'il sera durable. Les chiffres du Tableau IX permettront d'apprécier l'ampleur du phénomène.

**Tableau IX : La remontée récente de la nuptialité :
Pourcentages de femmes mariées à divers âges**

Génération	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans
1957	17	25	35	48	65
1958	14	22	33	50	70
1959	15	23	37	58	
1960	12	23	38		
1961	16	33			
1962	19				

3. Chute de la fécondité

La chute de la fécondité est un phénomène suffisamment connu pour que nous ne nous y attardions pas. Nous nous bornerons donc ici à quelques remarques en relation avec ce qui précède. Si l'on en croit l'enquête de fécondité, l'évolution des quarante dernières années pourrait se résumer de la manière suivante : 1. brusque remontée de l'indicateur de fécondité qui passe des environs de 5,3 enfants par femme dans les années quarante à plus de 6 dans les années cinquante ; 2. crise des "années noires" au cours desquelles la fécondité s'effondre littéralement et tombe largement au-dessous de 4 enfants par femme ; 3. vague de natalité des années soixante pendant lesquelles l'indicateur de fécondité se maintient durablement au-dessus de 6 (1962-1968). 4. reflux correspondant pour l'essentiel à la mise en œuvre du second programme de planning familial, avec baisse régulière de la fécondité qui passe de 5,8 en 1970 à 2,2 en 1980 ; 5. nouvelle "vague de natalité" des années quatre-vingt, caractérisée par une brève remontée de la fécondité aux alentours de 2,6.

Il n'est guère douteux que la reprise de la natalité qui marque les années cinquante trouve son explication - au delà de l'effet traditionnel de *baby-boom* consécutif au retour à la paix et à la stabilité économique - dans l'augmentation de la proportion des femmes expo-

sées au risque de grossesse accompagnant l'allongement de l'espérance de vie. Nous avons montré, en effet, que la proportion des veuves est désormais beaucoup moins élevée qu'à l'époque de l'enquête de Buck.

La lenteur avec laquelle évoluent les comportements face au mariage nous permet, par ailleurs, de comprendre pourquoi la fécondité demeure très haute jusque vers la fin des années soixante. C'est seulement avec l'arrivée à l'âge adulte des générations ayant reçu une éducation nouvelle - en gros les femmes nées autour de 1940 - que les paramètres se mettent à bouger. D'autres facteurs sont à prendre en compte. C'est ainsi que les récentes enquêtes sur la fécondité ont mis en lumière un phénomène peu étudié auparavant, et dont on commence seulement à mesurer l'importance : la réduction progressive du laps de temps écoulé entre la célébration d'une union et la première naissance. Les effets anti-natalistes du retard de l'âge au mariage auraient été pratiquement annulés. Pour ce qui est de la récente baisse de la natalité, dont il n'est pas question de nier l'ampleur, nous remarquerons, néanmoins, qu'elle aurait bénéficié de la chute de la nuptialité qui affecte tout spécialement les générations nées dans la seconde moitié de la décennie cinquante. Une fraction appréciable des naissances évitées - peut-être 25 à 30% - proviendrait de la diminution de la proportion des femmes mariées sur l'effectif des femmes de 15 à 44 ans. De la même manière, la remontée de la nuptialité enregistrée au cours des toutes dernières années ne serait pas étrangère à la petite "vague de natalité" des années quatre-vingt. Le Tableau X précise dans quelle mesure la structure de fécondité de chaque génération a été affectée par les changements survenus depuis trente ans.

Tableau X : **Modification de la fécondité par génération**
(en %)

Génér.	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-46	Total
1926	0,36	1,25	1,37	1,19	0,83	0,45	5,45
1931	0,40	1,41	1,43	1,17	0,93	0,37	5,71
1936	0,52	1,33	1,36	1,25	0,71	0,13	5,30
1941	0,32	1,28	1,56	1,06	0,3		(4,52)
1946	0,36	1,48	1,40	0,54			(3,78)
1951	0,23	1,40	1,04	1,04			(2,67)

Ces chiffres nous apportent une nouvelle confirmation de la lenteur des modifications du comportement. En effet, les femmes arrivées à l'âge du mariage vers 1950 ont conservé, dans l'ensemble, un comportement traditionnel. La génération de 1941, qui entre dans la vie au cours de la décennie cinquante, ne modifie sa structure de fécondité que passée la trentaine. On note chez les plus jeunes un resserrement de la vie féconde sur la tranche 20-29 ans. Il est, par ailleurs, remarquable que la fécondité des moins de 20 ans demeure pratiquement stable jusqu'à la génération de 1946 alors que, comme nous l'avait montré le Tableau VIII, la proportion des jeunes femmes mariées avant 20 ans avait commencé à décroître depuis une dizaine de générations.

Questions et perspectives nouvelles

Nous nous sommes borné, dans les pages qui précèdent, à l'examen d'un certain nombre de problèmes relevant du démographe. Les multiples informations fournies, en vrac, au hasard des tableaux de chiffres du recensement sont susceptibles d'éclairer divers aspects de la société ou de l'économie. Faut de place, nous nous contenterons ici de remarques destinées surtout à stimuler l'intérêt des spécialistes de ces domaines.

On retire souvent de la lecture des travaux d'inspiration sociologique, fondés sur des analyses littéraires ou des dépouillements de presse, l'impression d'un bou-

leversement profond des mentalités et des comportements. L'après-Mao aurait, en revanche, amené le "retour du vieil homme" (12). La documentation tirée du recensement nous invite, au contraire, à minorer l'impact du politique et, même, de la législation. La loi sur le mariage de 1950, on l'a vu, ne marque pas une coupure. Les mariages de très jeunes adolescentes, relativement peu nombreux dans les années trente, étaient sans doute en voie de disparition. La nouvelle législation, destinée à limiter l'intervention des familles, aurait tout au plus accéléré une tendance à l'élévation progressive de l'âge au mariage. Les unions à 15 ans subsistent, mais sont d'année en année moins nombreuses. Que survienne une crise - les "années noires" - et les anciens réflexes de resurgir : on diffère les noces en ville et l'on se hâte de marier les filles à la campagne. La chute vertigineuse de la natalité est bientôt suivie d'une récupération au cours de laquelle le taux de natalité dépasse les 50 pour mille ! L'impact, nettement plus faible, de la Révolution culturelle sur la vie des simples paysans se mesure par des perturbations de moindre envergure. Certes, lorsque les autorités relancent, en 1972, le planning familial par le biais du mariage tardif et de la contraception, la population répond par une baisse de la nuptialité. Les consignes de mariage autour de 25 ans n'en sont pas moins délibérément ignorées par la majorité : 80 à 90% des jeunes femmes nées au début des années cinquante, qui auraient dû être spécialement touchées par la campagne, ont fondé un foyer avant 25 ans, et nous avons vu que la génération la plus affectée par le nouveau modèle était celle des jeunes filles nées en 1957, qui atteignent précisément 15 ans en 1972. Encore faut-il préciser que plus de 20% d'entre elles convolent entre 15 et 20 ans. La population n'attend pas, en revanche la promulgation de la loi sur le mariage de 1980 pour retourner à d'anciennes habitudes. Le retour à la normale qui suit la chute de la "Bande des quatre" donne le signal d'une "épidémie de mariages". On remarque, d'ail-

leurs, que de nombreuses adolescentes sont mariées avant 20 ans, en contradiction avec les termes mêmes de la législation, et l'on signale des cas de falsifications des dates de naissances dans le but de conclure des unions très précoces. On est loin de l'image, popularisée même dans les études sérieuses, d'une nation obéissant avec ensemble, sinon dans l'enthousiasme, aux directives venues d'en haut !

Cette inertie des comportements n'a rien qui doive nous surprendre si nous prenons en compte les informations relatives à la situation culturelle et à l'emploi. On connaissait jusqu'ici le niveau d'instruction de la population à travers les rares statistiques concernant le développement des divers types d'enseignement. On savait qu'en gros 40% des Chinois étaient scolarisés vers 1949 et que des campagnes de masse avaient été lancées dès les années cinquante dans le but d'éradiquer l'analphabétisme. Si nous nous en tenons aux chiffres rendus publics jusqu'à ces dernières années, la généralisation de l'enseignement primaire serait intervenue vers le début des années soixante et les efforts auraient porté, à partir de 1970, sur le développement de l'enseignement secondaire. Officiellement 30 à 40% des adolescents fréquentaient des établissements du second cycle vers 1976. On avait certes appris, par le biais d'enquêtes et de révélations de la presse, que cette scolarisation était en partie illusoire. Le recensement jette une lumière crue sur les fraudes de toutes sortes. En dépit d'efforts méritoires pour élever le niveau d'instruction de la masse du peuple chinois, le bilan demeure médiocre. Un Chinois âgé de plus de 12 ans sur trois devrait être rangé dans la catégorie des illettrés.

Les proportions varient évidemment considérablement suivant les classes d'âge. Les illettrés représentent ainsi 60 à 70% des personnes de 50 à 60 ans, une information compatible avec les données de l'enquête de Buck, et qui fait donc naître des doutes sérieux quant à l'efficacité réelle des campagnes d'éradication de l'analphabétisme supposées avoir touché des dizaines

de millions d'individus (13). La proportion des personnes ayant un niveau d'instruction croît en fonction inverse de l'âge. On compte encore 50% d'illettrés dans la tranche des 45-49 ans, nés entre 1933 et 1937. Ils ne sont plus que 28% dans celle des 35-39 ans, correspondant aux générations de 1943 à 1947, qui ont donc été scolarisées après le changement de régime mais avant que la politique scolaire ne donne ses fruits. Il peut sembler surprenant en revanche que la proportion des illettrés se stabilise autour de 25% dans toute la tranche des 25-34 ans, dont les plus jeunes n'atteignent l'âge de la scolarité que dans les années soixante, donc à une époque où les établissements d'enseignement primaires étaient théoriquement capables d'absorber toute la population d'âge scolaire. Les troubles de la Révolution culturelle y sont évidemment pour quelque chose ! Cette évolution prend, néanmoins, une autre signification si l'on établit une distinction entre taux masculins et taux féminins. En effet, parties d'un niveau beaucoup plus bas que les hommes, les femmes chinoises ne profitent qu'avec un retard de plusieurs années des progrès réalisés dans le domaine de l'éducation. Le Tableau XI permet de cerner la relation existant entre niveau d'instruction et modification des comportements.

Tableau XI : **Analphabétisme, mariage précoce et fécondité**

Génér.	Age médian au mariage	Fécondité achevée	Proportion d'illettrés	
			Femmes	Hommes
			(en %)	
1925	18 ans	5,5 enfants	90	50
1930	18	5,7	85	40
1935	18	5,3	75	35
1940	19	(4,5)	60	25
1945	19	(3,8)	45	15
1950	20	(2,7)	40	12
1955	22	(1,5)	37	10

Quelques remarques, pour finir, au sujet de la structure professionnelle et de l'évolution de l'emploi. On savait déjà qu'en dépit des créations massives d'emplois salariés des trois dernières décennies, les autorités chinoises ne sont pas encore parvenues à organiser un transfert notable de main-d'œuvre du secteur agricole vers l'industrie et les services. On peut, en effet, évaluer à une centaine de millions les nouveaux salariés des secteurs non agricoles. Dans le même temps, le nombre des paysans se serait accru d'au moins 160 millions d'unités ! Faute de données précises sur la composition par âges et la ventilation par branches d'activités, il était néanmoins difficile d'estimer l'impact sur la société du développement économique. Les nombreux tableaux de chiffres relatifs tant à la répartition par âges des travailleurs qu'au degré de qualification des emplois créés permettent désormais de cerner les phénomènes.

On a souvent insisté sur la capacité des économies socialistes à assurer le plein emploi. En dépit de ce qui a été écrit il y a peu sur la récente réapparition du chômage des jeunes (14), la Chine continue à assurer une forme ou une autre de travail rémunéré à la très grande majorité de ses citoyens. Entre 25 et 50 ans, la proportion des hommes déclarant une occupation est de l'ordre de 97% ; elle est peut-être un peu plus faible chez les femmes, mais près de 90% des femmes de 20 à 40 ans font partie de la population active. Les taux d'emploi sont un peu moins élevés chez les jeunes de 15 à 19 ans (70% des garçons et 78% des filles). Beaucoup de personnes ayant dépassé l'âge légal de la retraite conservent un emploi.

Il ne faut cependant pas se leurrer sur la signification véritable de ce plein emploi. Cette expression peut recouvrir des situations très diverses, en particulier à la campagne, et des études récentes ont mis en évidence un semi-chômage rural qui toucherait peut-être une centaine de millions de travailleurs. L'un des principaux enseignements du recensement tient cependant

à la révélation d'une grande stabilité de la structure de l'emploi. Le Tableau XII montre que la répartition entre les trois grands secteurs - agriculture, industrie et services - tend à se maintenir de génération en génération.

Tableau XII : Répartition par âges entre secteurs
(en millions et en %)

Groupes d'âge	Agriculture		Industrie		Services							
	Hommes %	Femmes %	Hommes %	Femmes %	Hommes %	Femmes %						
15-19	36	80	40	83	5	11	5	10	4	9	3	7
20-24	23	64	23	70	6	17	6	18	7	19	3	9
25-29	31	66	29	72	8	17	6	15	8	17	5	12
30-34	25	67	24	77	6	16	4	13	6	16	3	9
35-54	66	68	52	76	14	14	8	12	17	17	8	12

Si nous passons à l'examen des qualifications - cadres et techniciens, employés et services, travailleurs affectés à la production - le tableau est légèrement différent, dans la mesure où les emplois les plus qualifiés, qui impliquent savoir-faire et responsabilités, varient en fonction directe de l'âge. Cette situation apparaît paradoxale dans la mesure où, du fait des progrès de l'instruction, les générations les plus jeunes jouissent d'un niveau culturel très supérieur à celui de leurs aînées. On peut estimer qu'il s'agit d'un véritable blocage et que, du fait du très petit nombre de départs en retraite, les espoirs de promotion demeurent faibles (cf. Tableau XIII).

Les chiffres ne sont pas tout. Nous croyons pourtant avoir réuni dans les tableaux qui précèdent un faisceau de données convergentes établissant la très grande inertie de la société chinoise contemporaine. Qu'il s'agisse des structures ou des comportements, les changements sont lents et largement indépendants de la conjoncture politique. Bien plus, nous avons noté des évolutions en apparence contradictoires, comme la tendance au rajeunissement des mariées ou l'augmentation de

Tableau XIII : Qualification suivant l'âge
(en millions et en %)

Groupe l'âge	Cadres & Techniciens		Employés				Ouvriers & paysans					
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
	%		%		%		%		%			
15-19	0,6	1	0,7	1	1,3	3	1,3	3	43	95	46	96
20-24	2,3	6	1,7	5	1,8	5	1,9	6	32	89	29	89
25-29	3,2	7	0,3	7	2,4	5	2,2	6	41	87	35	87
30-34	3	8	2,4	8	2,1	6	1,6	5	32	86	28	87
35-54	13	13	4,2	6	6,4	6	3,8	5	78	80	59	88

la proportion des jeunes employés dans l'agriculture ou à des tâches matérielles de production, alors que l'élévation du niveau d'instruction pouvait laisser augurer du contraire. L'une des clés de cette situation paradoxale est, bien sûr, la forte reprise de croissance démographique qui a affecté le pays dès les années cinquante. Le phénomène de gonflement des générations, qui, du fait de la conjonction de la multiplication des naissances et de la baisse de la mortalité infantile, passent d'une dizaine de millions d'individus à 25 millions, est directement responsable des difficultés de l'emploi. Comme on le voit, cette masse considérable de données encore inexploitées fournit matière à réflexion aussi bien aux historiens, qu'aux sociologues ou aux économistes.

Michel Cartier est Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.

NOTES

1. *Zhongguo 1982 nian renkou pucha 10% chouyang ziliao*, Beijing : Zhongguo tongji chubanshe, 1983. Les premiers résultats avaient été publiés dès octobre 1982 sous le titre *Zhongguo disanci renkou pucha de zhuyao shuzi*, Beijing, Zhongguo tongji chubanshe, 1982.

2. *Quanguo qian fen zhi yi renkou shengyuli chouyang diaocha fenxi*, Beijing : Renkou yu jingji zhuanke, 1983.

3. Voir à ce sujet les tests de cohérence auxquels les données du recensement ont été soumises dans : Gérard Calot, "Données nouvelles sur l'évolution démographique chinoise", *Population*, 39 (1984), 5 et 6.

4. Peter Schran, "China's demographic evolution reconsidered", *The China Quarterly*, 75 (1978), pp. 639-646.

5. Les trois provinces qui constituent l'actuel Nord-Est gagnent ainsi une vingtaine de millions d'habitants provenant en majeure partie du Shandong et du Hebei. Une fraction notable de la population excédentaire est redistribuée dans des territoires non peuplés.

6. John S. Aird, "Population growth in the People's Republic of China", in *Chinese economy post-Mao*, Washington : Joint Committee Print, 1978, et Ishi Yoshikuni, "Chûgoku jinkô no kïhon kôzô", in Minami Ryôsa-burô, *Chûgoku no jinkô sôka to keizai hatten*, Tokyo : Ajia keizai kenkyûjo, 1970.

7. Frank W. Notestein, "Population", in John L. Buck, *Land utilization in China*, Shanghai : Commercial Press, 1937.

8. Une révision en baisse de l'espérance de vie est proposée par George W. Barclay et al., "A reassessment of the demography of rural China", *Population Index*, 42, 4 (1976).

9. Le caractère représentatif ou non de l'échantillon de Buck est discuté dans deux récents articles : Arthur P. Wolf, "Fertility in prerevolutionary China", et Ansley J. Coale, "Fertility in prerevolutionary China : in defence of a reassessment", *Population and Development Review*, 10, 3 (1984).

10. Un auteur chinois parle de 400 000 divorces par an (Beijing Information, 1984, n° 41).

11. On sait que les mariages n'étaient pas enregistrés. On revient plus loin sur le problème du délai s'écoulant entre le mariage et la première naissance.

12. Marie-Claire Bergère, "Après Mao, le retour du vieil homme", *Vingtième siècle* 1 (1984), pp. 31-45.

13. Suivant les chiffres officiels, 22 millions de personnes avaient été alphabétisées au cours du premier quinquennat. Cf. Michel Cartier, "Planification de l'enseignement et formation professionnelle en Chine continentale", *Tiers Monde*, tome 6, n° 22, 1965.

14. Michel Cartier, "Les contraintes démographiques de l'emploi en Chine", *Revue française de gestion*, hiver 1983. Le chômage aurait été progressivement résorbé. Le recensement ne comptabilise plus que 3,5 millions de "jeunes en attente d'emploi".